



Forum d'examen des migrations internationales

Débat général

New York, le 19 mai 2022

**Intervention de S.E. M. Jean Asselborn,
Ministre des Affaires étrangères et européennes,
Ministre de l'Immigration et de l'Asile du Luxembourg**

Monsieur le Président,

Chers collègues,

C'est avec un grand plaisir que je m'adresse à vous aujourd'hui, dans le cadre du premier Forum d'examen des migrations internationales. Ce forum est l'occasion de faire le point sur la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. J'étais moi-même présent lors de l'adoption du Pacte mondial, en décembre 2018 à Marrakech. Ce fut un moment très important : pour la première fois, nous nous sommes donnés un cadre de coopération qui aborde tous les aspects des migrations internationales.

Demain, nous adopterons, j'en suis convaincu, la première déclaration sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Pacte mondial. Ce fut un honneur pour le Luxembourg de cofaciliter les consultations pour préparer cette déclaration avec le Bangladesh. Et je pense pouvoir dire que notre Ambassadeur ici, notre Représentant permanent Olivier Maes et son équipe ont fait un très bon travail en coopération avec leurs collègues du Bangladesh.

En adoptant cette déclaration, nous réaffirmerons le Pacte mondial et ses dix principes directeurs. Nous ferons le bilan des progrès accomplis et des défis qui subsistent. Et nous nous engagerons à prendre des mesures pour accélérer la mise en œuvre du Pacte mondial.

Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'engage résolument pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, aux niveaux national, européen et international. La migration est au cœur de notre identité. Au 19^{ème} siècle, mon pays était principalement un pays d'émigration. Nombre de Luxembourgeois ont ainsi émigré, notamment aux Etats-Unis, pour fuir la famine qui sévissait chez nous. Au 20^{ème} siècle, notre essor économique a fait du Luxembourg un pays d'immigration. Aujourd'hui, près de la moitié de la population résidente au Luxembourg est d'origine étrangère et 73 pourcents des emplois au Luxembourg sont assurés par des ressortissants non-luxembourgeois. Notre expérience nous montre que les migrations sont des sources de prospérité, d'innovation et de développement durable. Je tiens aussi à souligner l'impératif de

solidarité à l'égard de celles et ceux qui fuient les conflits. Avec nos partenaires de l'Union européenne, nous offrons une protection temporaire, la Commissaire européenne Ylva Johansson vient de le décrire, à ceux qui fuient la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine.

Le Luxembourg est actuellement membre du Conseil des droits de l'homme. Notre engagement en faveur des droits humains se traduit par le fait que nous accordons une attention particulière à la dimension humaine des flux migratoires. Les migrants doivent pouvoir jouir des libertés fondamentales et des droits humains, quel que soit leur statut migratoire, dans le plein respect des obligations juridiques internationales, afin de pouvoir mener une vie en toute dignité et sécurité. Cela vaut aussi en particulier pour les femmes et les enfants migrants.

Le droit à la santé est un bon exemple à cet égard. Mon pays assure l'accès gratuit aux services de santé, au même titre que les ressortissants luxembourgeois, à tous les migrants trois mois après leur arrivée au Luxembourg. Nous donnons également accès à l'éducation à tous les migrants, indépendamment de leur statut migratoire.

Monsieur le Président,

En tant que « pays champion » du Pacte mondial, le Luxembourg est fier de s'engager pour renforcer la coopération internationale en matière de migration. C'est ainsi que nous avons décidé de contribuer au Fonds d'affectation spéciale pour la migration. Nous saluons l'action du réseau des Nations Unies consacré aux migrations, coordonné de manière efficace par l'Organisation internationale pour les migrations, afin de promouvoir la solidarité entre Etats membres.

Quelle que soit notre situation géographique et économique, nous sommes tous des pays de migration. Il est inacceptable que des milliers de personnes continuent de souffrir, de disparaître ou de mourir au cours de leur migration. Il est aussi inacceptable que le racisme et les discours de haine continuent de stigmatiser les migrants et les diasporas.

Dans l'intérêt de tous, agissons ensemble afin de garantir des migrations sûres, ordonnées et régulières. Si nous nous engageons tous, Etats membres, acteurs locaux, système des Nations Unies, société civile, secteur privé, syndicats, médias, nous pourrions y parvenir. Nous pourrions sauver des vies et faire en sorte que la migration développe tout son potentiel positif en contribuant au développement durable des sociétés dans les pays d'origine, les pays de transit et les pays de destination.

Je vous remercie.